

## PAROLE D'EXPERT

### PAUVRETÉ, PRÉCARITÉ, FRAGILITÉ : LES OUBLIÉS DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Par François SOULAGE, Président d'Alerte,  
Président de Chrétiens en Forum

Nous entrons maintenant dans la période où, à travers les programmes désormais connus, nous pouvons regarder, et juger, ce que les candidats proposent pour lutter contre la pauvreté, la précarité et les fragilités. Ce que nous voudrions regarder en particulier, sont les propositions de lutte contre les causes de la pauvreté et non simplement des mesures pour limiter celle-ci.

Il y a urgence à prendre enfin cette question au sérieux. Notre pays compte 8 millions et demi de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, et 3 millions et demi d'enfants appartiennent à ces familles. Plus de 5 millions de personnes vivent dans ce que l'on appelle la « très grande pauvreté », c'est-à-dire selon les chiffres fournis chaque année par le Secours catholique, qui disposent de moins de 650 € par mois pour vivre. Chaque année 150 000 jeunes sortent du système scolaire sans aucune formation de base, et sont, de ce fait, exclus du marché de l'emploi.

Dans les grandes métropoles, la crise du logement est aiguë car les loyers ont explosé et les ménages, même de classe moyenne, ont de plus en plus de mal à se loger. Le coût du logement dépasse largement le tiers de leurs revenus mensuels. Pendant ce temps les centres d'hébergement, ouverts pour accueillir les migrants qui viennent dans notre pays sont très insuffisants. Ils ne permettent pas de respecter le droit à l'accueil inconditionnel de toute personne présente sur notre territoire, règle qui est à la fois celle du code d'action sociale et celle que nous, chrétiens, devons nous donner si nous voulons mettre en œuvre l'enseignement social de l'Église.

Face à cette situation très grave, qu'aucun responsable politique n'ignore, les programmes présentés ne sont pas à la hauteur. Certes des mesures sont envisagées mais elles ne feront que limiter les conséquences. Sorte de sparadraps pour éviter que le mal ne gagne.

Depuis cinq ans il existe un plan national de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, que le gouvernement a mis en place en janvier 2013, à l'instigation du collectif ALERTE, que je préside, et qui regroupe les principales associations françaises de luttes contre l'exclusion. Ce plan, qui ne répondait pas, loin de là, aux demandes

des associations, a sans doute permis que le pourcentage de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté n'ait pas augmenté. Mais il n'a pas réduit ce pourcentage. Or lorsque l'on rencontre les équipes des candidats, ce que je fais avec les membres du collectif ALERTE, nous ne voyons pas apparaître de mesures qui permettraient enfin de construire un nombre suffisant de logements sociaux pour désengorger les centres d'hébergement. Nous ne voyons pas la priorité donnée pour la formation professionnelle aux chômeurs de longue durée. Nous ne voyons pas les outils de lutte contre le décrochage scolaire ; nous ne voyons pas enfin comment les hôpitaux vont pouvoir retrouver leurs fonctions d'accueil des cas complexes et les « refusés » de la médecine de ville.

Enfin et surtout, parce que notre foi chrétienne donne un vrai sens au mot fraternité, qui va bien au-delà de la solidarité, nous ne voyons pas se construire une société bienveillante et fraternelle. La bienveillance, c'est-à-dire le regard sans jugement, me paraît être, aujourd'hui, l'attitude qui manque le plus dans notre pays. Trop souvent nous jugeons sans prendre le temps de connaître la situation réelle des personnes. Or les situations individuelles sont de plus en plus complexes. Il faut d'abord admettre, et faire comprendre, que toutes ces personnes n'ont pas choisi la situation dans laquelle elles se trouvent actuellement. Toutes les associations qui accueillent des personnes en précarité nous expliquent les multiples raisons qui conduisent tant de personnes à ne plus pouvoir subvenir à leurs besoins : la perte d'emploi, la déqualification, la rupture familiale, l'isolement géographique, les troubles psychiques sont autant de raisons qui permettent de comprendre pourquoi toutes ces personnes se trouvent en grande difficulté.

Lorsque 3 millions et demi de personnes sont au chômage complet, que 2 millions supplémentaires travaillent moins de 75 heures par mois, la question d'un revenu minimum est clairement posée. Elle est au centre du débat mais reste très théorique et ne peut voir le jour que dans des délais longs.

Certes, il faut que les personnes en précarité, les jeunes de moins de 25 ans, les familles monoparentales, les personnes âgées puissent disposer de manière certaine d'un socle de revenus sécurisés dans le temps afin de pouvoir, ou du moins tenter de construire une vie plus stable. Mais ce n'est pas avec la distribution d'un revenu minimum, qu'il soit attribué à tous ou simplement à quelques-uns que l'on éradique la pauvreté. On permet, et c'est fondamental,

de survivre. Il faut aller beaucoup plus loin et engager une politique à moyen terme discutée au Parlement et acceptée par la plus grande majorité possible de parlementaires.

Où sont les déclarations publiques pour changer le regard sur les personnes que l'on qualifie de manière honteuse d'« assistés », alors qu'elles sont les victimes d'un système économique dans lequel les inégalités de savoir, d'avoir et de pouvoir n'ont jamais été aussi importantes ?

C'est la lutte contre ces inégalités qui doit être la priorité de tout élu et ce travail se passe au plus près du terrain chaque jour. Dans le dernier rapport du Secours catholique, la première revendication des personnes qui sont reçues par cette association est la demande d'une écoute fraternelle. Le travail d'un élu près de du terrain se trouve ainsi valorisé.

## ÉCHOS DE FORUM

### SERVICES SOCIAUX ET ASSOCIATIONS : COMMENT COORDONNER LA LUTTE CONTRE LES PRÉCARITÉS DANS NOS COMMUNES ?

Propos issus du forum de Marseille, le 22 novembre 2016

Dans la région marseillaise, le revenu médian fluctue de 1 à 90 selon les quartiers. De ce fait, la Métropole n'a aucune unité. On a récemment collé artificiellement des quartiers chics « importés » sur des zones de pauvreté autochtone, ce qui aggrave le cloisonnement social et territorial. Avec un taux de pauvreté de 25%, la région de Marseille rencontre des problèmes aigus ; et les initiatives locales, souvent très intéressantes, ne font pas système : on peut trouver des idées et des ressources humaines sur des micro-territoires, mais qui n'essaient jamais au-delà.

L'urgence sociale reste donc une réalité, comme le démontre le fait le Samu Social de Marseille soit un service municipal (cas unique en France). Mais ce service n'a pas pour mission de coordonner les diverses luttes contre les précarités. D'autres villes du périmètre marseillais, comme Aubagne, ont recherché la cohérence, afin de favoriser la circulation des meilleures pratiques entre les différentes instances d'aide.

À Aubagne, on trouve ainsi un Espace de Solidarité, où sont réunies toutes les structures d'aide, services sociaux ou associations. Cela permet d'éviter le problème des personnes suivies par plusieurs structures à la fois, celui du transfert des informations les plus sensibles et personnelles... car la mauvaise instruction d'un dossier bloque le déclenchement des droits.

Le CCAS s'occupe donc des instructions et assure un suivi des dossiers ; il opère avec 8 bénévoles et 5 salariés. En effet, les services sociaux se montrent plus efficaces dans les tâches plus administratives.

Avec des limites toutefois : les CCAS sont territorialisés, et ne peuvent instruire que les dossiers de concitoyens, alors que la précarité, elle, ne connaît pas de frontières. La domiciliation est donc, sans surprise, le plus gros problème des CCAS (les domiciliés sont prioritaires dans le cadre du DALO).

Par ailleurs, les services sociaux ne peuvent pas, par exemple, mobiliser des bras ou disposer d'une souplesse financière suffisante pour agir dans l'urgence, contrairement aux associations qui se montrent beaucoup plus réactives.

De ce fait, les associations sont souvent regardées par les CCAS comme des organismes distributeurs, non comme des lieux de suivi à part entière : on prend sur la générosité des donateurs plutôt que de déclencher des droits. Les associations peuvent s'en trouver instrumentalisées. Elles ont toutes clairement conscience de faire une partie du travail de l'État...

Pour sa part, le Secours Catholique de Marseille remarque que les bénévoles sont souvent meilleurs dans leur mission d'aide que les travailleurs sociaux salariés, ce qui génère d'inévitables conflits de « terrains de chasse », rivalités personnelles...

Mais les associations ont un défaut récurrent : en général chargées du premier contact avec les personnes précaires, elles n'orientent pas suffisamment les publics, si bien que des personnes venues faire une demande se volatilisent, et *in fine* ne bénéficient pas de leurs droits. Ce phénomène de non-recours n'est pas nécessairement mauvais signe ; il indique aussi que des personnes bénéficient de solidarités difficilement quantifiables (familles, amis...), mais réelles.

L'important semble ainsi d'améliorer le parcours global des personnes précaires : des ponts restent à créer entre le premier contact, souvent associatif, et l'accompagnement, davantage réservé aux services sociaux, en s'efforçant de gommer rigidités administratives et rivalités humaines, notamment par la médiation.

## AGENDA

### ■ 18 mars 2017 : Toulouse

« Faire vivre la laïcité dans le cadre communal », formation pour les élus locaux, en partenariat avec l'ICT.

### ■ 27 mars : Dijon (21)

Soirée-débat publique « Avant les prochains votes, Chrétiens - citoyens : Comment se situer ? » avec Paul Valadier s.j., en partenariat avec les Amis de La Vie.

### ■ 22 juin : Paris (75)

A.G. de Chrétiens en Forum et débat public : « Analyse des élections 2017 ».

Renseignements, inscription auprès de Chrétiens en FORUM  
Tél. : 01 43 31 74 74 // Mail : [contact@forum.cef.fr](mailto:contact@forum.cef.fr)  
Retrouvez le détail de notre agenda sur : [www.forum.cef.fr](http://www.forum.cef.fr)